

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2013 A 18 HEURES 30

Présents : CHOVIN Claude, BONNARDEL Alain, BLANCHON Alain, MOTTET Hugues, CHOVIN Daniel, SIMON Roger, ALLOIX Patrick, BLACHON Fabrice, RICHER Catherine.

Excusés : Ervée CHASSOUANT MARCE pouvoir à Claude CHOVIN, François DELAVOREILLE pouvoir à Hugues MOTTET, Christine CHABERT pouvoir à Daniel CHOVIN et Séverine PALOMAS.

Absents : LINQUETTE SCHOPFER Laurence, AUBERT Pierre-Edouard.

Madame Catherine RICHER est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu du 25 février est approuvé sans observation.

En première partie, Monsieur le Maire accueille Mesdames Emmanuelle CHAMBARD et Alexa LEBRA de la Communauté de communes pour la présentation du pôle « vie sociale » :

- **RAM (Relais Assistantes Maternelles)** : l'atelier d'éveil pour les assistantes maternelles (4 assistantes maternelles sur 9 de Marches y assistent) le spectacle de Noël, les temps festifs, la professionnalisation et échange, infos conseils.
- **CAP SUR TES VACANCES** : 30 % des enfants de la commune y participent (stages découverte, journées thématiques, camps).
- **CAP VERS L'AVENIR** pour les 13 16 ans.
- **Accueil de loisirs**
- **Point jeune** : Une équipe de cinq intervenants pour l'accueil des jeunes et accompagnement de projets (pas de lieu d'accueil sur Marches, mais un à Barbières).
- **Papillagou** et les enfants de Croquelune (actuellement dans nos classes de CM pour la prévention et la préparation à l'entrée au collège).
- **Prévention individuelle et collective** (stand sortie bal, chantier, théâtre).
- **EPIJ (ateliers thématiques)** nouvellement ouvert et fortement apprécié aussi bien par les jeunes que par les seniors qui le fréquentent.
- **Seniors** : organisation de la semaine bleue en octobre de chaque année.

Une brochure est à disposition pour les détails de cette présentation.

Cette présentation a été très appréciée par les membres du Conseil municipal.

Départ de Roger SIMON à 19 h30.

Suite à l'arrivée de Patrick ALLOIX à 20 heures, le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

VOTE BUDGET PRIMITIF 2013 :

Le budget s'équilibre à 604 954,68 € en recettes et en dépenses de fonctionnement et à 368 096,05 € en recettes et dépenses d'investissement.

Le budget est voté à l'unanimité des membres présents ou légalement représentés.

Raccordement électrique de Monsieur Alexandre GRAS et Madame CATINELLA pour l'aménagement d'une maison d'habitation quartier la Monnaie avec répercussion au pétitionnaire de la part communale de 3666,16 €.

Séance levée à 20 H 30.

La secrétaire :
Catherine RICHER

Le Maire :
Claude CHOVIN